

Invitation
à
**Didier
Lassabe,
directeur
du COL**

LSPBVALÉRIE JOSA /



Le COL mise sur l'écologie

L'ex-secrétaire d'état du logement, Marie-Noëlle Lienemann, aujourd'hui présidente de la fédération des coopératives d'HLM, assistera à la pose de la première pierre du futur siège social du COL (Comité Ouvrier du Logement).

Un double événement est en effet célébré ce 22 août rue de Lamouly à Anglet : la pose de la première pierre de notre futur siège social et le centenaire de la fédération des coopératives HLM. L'occasion pour nous de convier les anciens membres des Castors de Saint-Amand, précurseurs du COL, et de symboliser cet anniversaire par la plantation d'un magnolia. Madame Lienemann évoquera les enjeux de demain pour l'accession sociale, notamment l'intérêt d'avoir une TVA à 5,5 % assortie des conditions de plafonds de ressources HLM, un prix qui ne dépasse pas les 2400 euros du m², des clauses anti-spéculatives et la sécurisation HLM (avec des garanties de rachat et de revente...) Cette proposition d'une TVA à 5,5 % semble être la meilleure solution pour enrayer la crise du logement. Plus encore que des maisons à 15 euros par jour...

Pour la construction du siège social, vous avez opté pour la certification Haute Qualité Environnementale (HQE) :

Le COL a choisi de donner l'exemple. Ainsi, les architectes Valero et Sierra ont été associés à Nobatek pour réduire les impacts environnementaux. Le bâtiment d'une superficie de 1000 m² réparti sur deux étages suivra en fait les cycles du soleil. Plusieurs innovations écologiques sont mises en place comme des panneaux photovoltaïques, un

puits canadien... Ainsi, après la déconstruction de l'ancien bâtiment - assortie d'une maîtrise des déchets - la reconstruction est lancée pour une livraison prévue à l'été 2009. Le coût total du projet est évalué à 2,8 millions d'euros.

En attendant, les services du COL, installés rue de Loustalot, poursuivent leur action en faveur de l'accès au logement.

Sur 2008 et 2009, le COL livrera près de 400 logements. Parmi les projets locatifs les plus remarquables, citons l'opération Landatxoa à Urrugne, projet pilote en matière d'éco-construction et d'habitat durable ; ceux d'Hendaye, Biriadou et Boucau... En terme d'accession, citons ceux de Lahonce, Saint-Pée-sur-Nivelle, Biriadou, ... Des projets sont à l'étude à Saint-Jean-Pied-de-Port. Mais aussi à Anglet et de Bayonne où sont prévus des éco-quartiers...

Parcours

Le COL depuis 1951

Le Comité Ouvrier du Logement, société coopérative de production d'HLM, a été créé en 1951 sur les traces des Castors. Il figure parmi les promoteurs sociaux les plus productifs. Et a déjà permis à 5 000 familles de se loger. Son savoir-faire d'aménageur foncier, de promoteur-construteur et de gestionnaire immobilier lui permet de construire près de 200 logements sociaux par an, en locatif et en accession à la propriété.